

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Enquête publique concernant le remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station des Karellis.

Projet soumis à étude d'impact et enquête publique.

Par arrêté municipal, les maires de MONTRICHER-ALBANNE et d'ALBIEZ-MONTROND ont ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la Demande d'Autorisation d'Exécution des Travaux (DAET) pour le remplacement du télésiège des Chaudannes sis station Les Karellis pour une durée de 32 jours du 23 octobre au 23 novembre 2020 inclus.

A cet effet,

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble n° E20000111/38 du 31 août 2020, Madame Nathalie GRYNSPAN est désignée en qualité de Commissaire Enquêteur.

Cette enquête se déroulera dans les Mairies de Montricher-Albanne et Albiez-Montrond du vendredi 23 octobre à 8h00 au lundi 23 novembre 2020 à 16h30.

Pendant sa durée, le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les jours et heures d'ouverture (sous réserve des conditions d'accueil possibles dans le cadre des mesures appliquées face à l'épidémie de Covid 19) :

- Pour la Mairie de MONTRICHER-ALBANNE : Les lundi et jeudi de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 11h30 sauf jours fériés et aux dates de permanence du Commissaire Enquêteur.
- Pour la Mairie d'ALBIEZ-MONTROND : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h sauf jours fériés et aux dates de permanence du Commissaire Enquêteur.

Le dossier pourra en outre être consulté sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2132> et un poste informatique avec accès internet gratuit sera mis à disposition du public

Les observations et réclamations sont consignées par les intéressés :

- Sur les registres d'enquête déposés en Mairie de MONTRICHER-ALBANNE et ALBIEZ-MONTROND ou adressées par pli cacheté à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE – 161, rue de la Mairie – Le Bochet - 73870 MONTRICHER-ALBANNE avec la mention « Enquête publique – Remplacement du télésiège des Chaudannes » qui les visera et les annexera audit registre.
- Sur le registre dématérialisé pendant la durée de l'enquête via le site <https://www.registre-dematerialise.fr/2132> et à l'adresse mail associée [enquete-publique-2132@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2132@registre-dematerialise.fr). Les observations transmises par courriel seront importées directement dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations dans les Mairies de MONTRICHER-ALBANNE et ALBIEZ-MONTROND aux jours et heures suivants :

- ⇒ Pour la mairie de MONTRICHER-ALBANNE : **vendredi 23 octobre, jeudi 12 novembre et lundi 23 novembre de 8h00 à 11h00**
- ⇒ Pour la mairie de ALBIEZ-MONTROND : **vendredi 23 octobre, jeudi 12 novembre et lundi 23 novembre de 13h30 à 16h30**

Le rapport du Commissaire Enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public en Mairies de MONTRICHER-ALBANNE et ALBIEZ-MONTROND ainsi qu'à la Préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La décision susceptible d'être adoptée au terme de l'enquête est : L'arrêté accordant l'exécution des travaux pour le remplacement du télésiège des Chaudannes sis station Les Karellis.